

# TERRASSEMENT COMPACTO

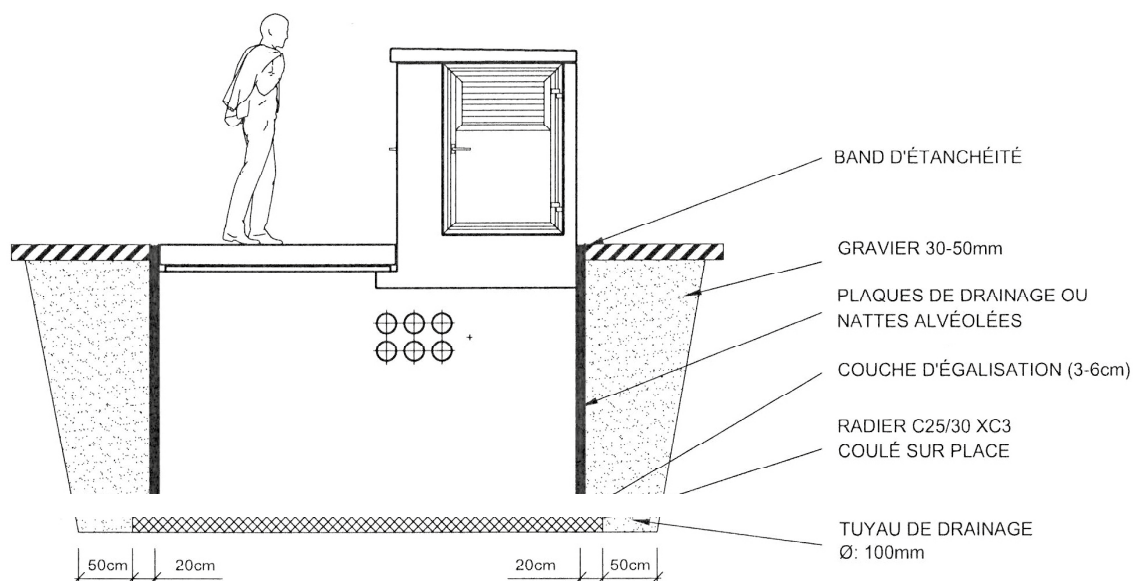
## Instructions du fabricant

### Fouille et radier

- Le fond de fouille ainsi que le radier doivent être réalisés de manière à exclure tout tassement partiel pouvant provoquer des fissures de la station transformatrice. Le radier doit être dimensionné pour une charge de 30kN/m<sup>2</sup> et creusé hors d'atteinte au gel.
- Un drainage du sol doit toujours être effectué dans les sols cohérents et les terrains en pente. Pour protéger l'installation, les eaux sous pression / souterraines sont à exclure.
- La surface du radier doit être propre, horizontale et plane. En outre, nous conseillons d'appliquer une couche d'égalisation de mortier ou de gravillon entre le radier et la station transformatrice. Cette opération vise à garantir une répartition uniforme de la charge (réduction des risques de fissures).

### Remblayage

- Tous les pans de mur remblayés doivent être revêtus de plaques de drainage ou de nattes alvéolées.
- La cave à câbles doit être remblayée sur tous les côtés avec du gravier rond 30-50mm.
- Le remblai ne doit pas être compacté et le passage de machine lourde est à exclure.



### Règles fondamentales:

- Aucune contrainte due au compactage ne doit s'exercer sur la construction (sauf si elle a été prise en compte dans le calcul statique).
- L'exécution standard d'une station transformatrice n'est pas conçue pour un emplacement dans des eaux souterraines. Dans le cas où cela est requis, des mesures particulières doivent être prises en compte dès la phase d'étude du projet.
- La réalisation de la fondation est entièrement sous la responsabilité du client.
- L'emplacement souhaité de la cave à câbles et l'accès à la station doivent être dessinés sur le radier. L'espace aérien au-dessus de la station transformatrice doit être libre pour le déchargement par grue.
- A cause des dispositifs de levage, une pose proche d'une paroi ou d'une niche doit être prise en compte dès la phase d'étude du projet.

L'entreprise F. Borner AG se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

FG.ST4.Erdarbeiten COMPACTO f-11.19

F. Borner AG, Kreuzmatte 11, Postfach, CH-6260 Reiden, T 062 749 00 00, F 062 749 00 01, info@borner.ch, [www.borner.ch](http://www.borner.ch)